

Au sommaire :

- ✓ Airbus à Élancourt, c'est fini !
- ✓ Élections professionnelles
- ✓ SLC – Du nouveau...
- ✓ Saisine de l'inspection du travail
- ✓ Heures supp' et JRC
- ✓ CEE : le cash au détriment de la R&D ?
- ✓ Métallurgie : reconnaissance des diplômes remise en cause !
- ✓ La CGT en action !

Airbus à Élancourt, c'est fini !

En séance du comité d'entreprise, la direction annonce que le déménagement de l'entreprise est acté !

Cela fait un moment que la rumeur circule, notamment dûe aux études menées sur les spécificités que le prochain site devra remplir (infrastructure, consommation électrique...).

Le déménagement aura certainement lieu en 2024 dans le grand Paris, probablement à Orly.

La CGT restera particulièrement attentive aux prochaines informations afin de vous tenir informés le plus rapidement possible.

Surtout, un déménagement ce n'est pas uniquement du déplacement de matériel. Nous sommes tous concernés et la CGT sera attentive à ce que personne ne se sente lésé. C'est un enjeu aussi important pour nos conditions de travail et de vie ! Un déménagement peut provoquer une augmentation importante des temps de trajet, entre autres.

En novembre, la représentativité syndicale va être redistribuée avec le déroulement des élections professionnelles. La réputation de la CGT n'est plus à faire en termes de combativité et de défense des salariés. Localement, cela dépend de la force que vous nous donnerez. Choisissez de voter CGT et assurez-vous **de notre engagement** à faire entendre votre voix dans ce changement de vie.

Élections professionnelles

Le processus d'organisation des élections professionnelles en novembre 2019 est bien lancé. Les salariés voteront pour une unique instance, le CSE (Comité Social et Economique), fusion des instances précédentes (CE, CHSCT, DP). Le résultat de ce vote déterminera la représentativité des syndicats pour peser, ou non, dans les négociations des futurs accords

Le vote sera comptabilisé selon 3 collèges : le collège 1 (sauf SLC), représentant les salariés mensuels avec un indice inférieur à IV2, le collège 2, représentant les salariés ayant un indice supérieur ou égal à IV2 et le collège 3 représentant les ingénieurs et cadres.

Le vote sera électronique et mis en place sur internet pendant 3 jours (4 à SLC). Le dernier jour laissera la possibilité de voter électroniquement dans une salle dédiée avec ordinateurs dans des isolements (8 à Elancourt, 2 à Bezons, mais aucune salle pour SLC)



La CGT vous remercie pour votre participation à notre consultation !

Nous sommes en train de traiter et d'analyser les très nombreuses réponses. Les résultats vous seront communiqués prochainement !

Merci

SLC – Du nouveau dans vos organisations syndicales

Et oui, la CGT arrive chez Airbus DS SLC ! Et c'est une excellente nouvelle pour les salariés.

La CGT s'intégrera à l'environnement syndical de la filiale d'Airbus Defence & Space en apportant son expertise et sa volonté d'agir unitairement dans votre intérêt.

Il s'agit d'une section syndicale composée de salariés de SLC rattachés au syndicat CGT MetaPole Elancourt. Ainsi, rien n'est nouveau pour nous. L'expérience acquise par le syndicat permet d'être tout de suite efficace.

Mais pour cela, la CGT aura besoin de vous et de votre confiance pour vous représenter. Alors maintenant que la section est créée, c'est à vous de jouer pour donner la force nécessaire à l'action syndicale de la CGT.



57 ans : saisine de l'inspection du travail

La CGT a saisi l'inspection du travail le 29 août 2019 pour défendre des salariés bien démunis face à la direction.

Malgré la tenue de la réunion d'interprétation entre la direction et les deux syndicats signataires, il n'y a eu aucune avancée sur le sujet de la différence de traitement concernant les salariés ex-Cassidian au forfait-jours de 57 ans et plus en 2019, sujet que nous avons déjà traité dans de précédents tracts.

Si vous souhaitez plus d'information sur cette procédure, n'hésitez pas à venir nous voir ou à nous contacter par mail.



Heures supp' et JRC

Plusieurs salariés mensuels sur le site sont soumis à des heures supplémentaires obligatoires. Ces heures supplémentaires génèrent des Jours de Repos Compensateur (JRC).

Comment faire pour utiliser ces Jours de Repos compensateur ?

Ce que dit le Code du Travail (art. D. 3171-11) : dès que le nombre d'heures de repos compensateur atteint 7 heures, le droit à repos est ouvert et ce repos doit être pris dans les 2 mois.

Ce que dit le Statut social : les JRC sont pris à l'initiative de l'entreprise....

Grâce aux lois Macron, les accords d'entreprise, si des syndicats les signent, peuvent permettre d'être moins favorable pour les salariés que le code du travail.

Aujourd'hui, les salariés du site concernés ne savent toujours pas

comment ces JRC (15 jours possibles) seront utilisés.

Airbus en avait rêvé, le statut social l'a fait !

CCE : le cash au détriment de la R&D ?

En juin, Jean-Marc Nasr, le nouveau PDG d'Airbus Defence & Space SAS (et aussi le responsable de l'activité Espace pour le groupe AIRBUS) est venu présenter au CCE sa feuille de route. Visiblement, les problèmes de cash continuent à prendre une part prépondérante dans les préoccupations de notre « Top Management ». La CGT s'inquiète du gel de certains budgets de R&D.

Préparer l'avenir dans un secteur en plein bouleversement devrait rester notre priorité.

L'exemple des difficultés actuelles de TAS devraient nous alerter. Sans doute y-a-t-il des gisements bien plus importants d'économies en simplifiant les lubies bureaucratiques du groupe AIRBUS (Gsuite, MyPulse,...) ?

Métallurgie : reconnaissance des diplômes remise en cause !

La négociation de notre nouvelle convention collective se déroule toujours discrètement à Paris dans les locaux de l'UIMM (le MEDEF de la métallurgie).

Sur tous les sujets, la proposition négociée actuellement est très en dessous de nos garanties collectives actuelles, le projet prévoit en particulier l'abandon de la reconnaissance des diplômes scolaires et universitaires (BAC, BTS, Diplôme d'ingénieur).

Avec la qualification attachée au poste de travail (et non plus au salarié), c'est le plus court chemin vers le paiement au poste.

Cela mettra un frein à une véritable reconnaissance de notre expérience et de nos savoirs faire.



La CGT en action !

Défense de notre système de retraite : Pourquoi se mobiliser ?

Parce que c'est un système solidaire inter générationnel et qu'il respecte une justice sociale. Rappelons la devise de notre sécurité sociale : « chacun donne selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ». L'alternative proposée étant un système par point qui abaissera le niveau des pensions et amènera les salariés qui en auront les moyens à souscrire à des assurances privées (capitalisation des retraites). Cela nous coûtera individuellement plus cher tout en nous protégeant moins. Mais voilà, tout ceci est en train de réellement disparaître sous nos yeux.

La CGT Metapole Élancourt participe à la grande manifestation unitaire du 24 septembre prochain à Paris. Dès maintenant, TOUS UNIS pour défendre notre système !

A vos agendas : une conférencière, invitée par la CGT, viendra prochainement à Élancourt vous informer sur les projets gouvernementaux de modification de nos systèmes de retraite.

Notre priorité ? Etre disponible pour tous et à tout moment ! Contacter nous !



cgt_elt@airbus.com

Nous rencontrer ?

Permanence au local CGT : tous les mardis et jeudis à partir de 12h30